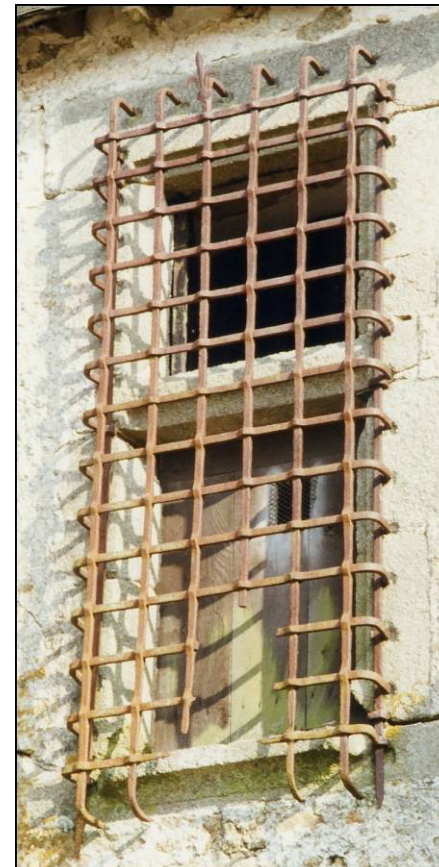


# CONTEST (Mayenne)

## Le Grand Poillé (logis)

### Demi-croisées

*Fin du XVe siècle*



Ce logis seigneurial, daté de la fin du XVe siècle, s'adosse à un auditoire de justice construit quelque cent ans auparavant. Il possède encore dans deux de ses demi-croisées des éléments significatifs de ses clôtures primitives. Une première conserve une bonne partie de ses châssis (A) et une seconde le seul châssis (B) de son compartiment du haut. Au-delà, une petite fenêtre sans division est toujours munie de son volet d'origine (C). Malgré leur dégradation, l'ensemble de ces éléments permet de restituer avec fiabilité une demi-croisée et d'étudier de rares témoins de cette époque.

#### *La demi-croisée A*

Cette demi-croisée, située au rez-de-chaussée d'un petit bâtiment adossé à la façade postérieure, est protégée par une grille et obturée par deux vantaux vitrés fermés par des volets.

##### Les vantaux vitrés

Le vantail du haut est formé d'un simple cadre assemblé à tenons et mortaises non traversées. Ses chants intérieurs, aux deux faces, reçoivent des feuillures pour accueillir, d'une part, un panneau de vitres, et d'autre part, un volet intérieur, aujourd'hui disparu.

Le vantail du bas reprend le même principe. Toutefois, pour lui assurer une rigidité suffisante, il est renforcé par un soubassement à panneaux. Bien qu'elle soit fortement dégradée, il est possible d'avoir une idée de l'état initial de cette structure. Elle était composée de trois panneaux embrevés dans une traverse et deux montants intermédiaires. Le panneau central ne s'ouvrait pas, comme c'était parfois le cas dans ce type de conception. Le bâti ne semble pas avoir été mouluré. Les arasements de la traverse intermédiaire, qui doivent relier deux feuillures (vitrierie et volet) à une rainure (soubassement à panneaux), sont à l'équerre, bien que les arasements biais (sans doute peu usités) soient alors plus logiques (voir plan n°5). La traverse basse adopte le même principe, bien qu'il ne soit alors plus aucunement justifié. On pourrait sans doute y voir le signe d'une adoption récente des paneautages inférieurs pour pallier les inconvénients des vantaux à simple traverse intermédiaire (sur le sujet, voir notre typologie). Il faut toutefois signaler que les demi-croisées de l'hôtel de Lantivy à Château-Gontier, réalisées un siècle plus tard, reprennent le premier procédé (étude n°53003). La forme de l'arasement, qui relève essentiellement de considérations esthétiques, ne permet donc pas de dater précisément ce mode d'assemblage, même s'il précède probablement l'adoption des arasements biais, plus rationnels.

##### Les volets

Seul le volet du bas est conservé. Il est constitué d'ais minces en chêne débités sur quartier pour leur assurer un retrait sans déformation préjudiciable. La jonction des lames est assurée par une feuillure et une contre feuillure renforcées par des goujons horizontaux. Deux barres posées en applique et fixées par des chevilles coincées depuis l'extérieur viennent également le rigidifier, son épaisseur n'étant que de 17 mm pour l'affleurer au nu intérieur du vantail vitré.

#### *La serrurerie*

##### Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés, en contact direct avec la pierre, est assurée par un système composé d'un gond et d'une platine à œil. Celle des volets l'est par une charnière formant penture. Les deux systèmes sont indépendants pour pouvoir être réglés séparément. En effet, les pierres dures de l'ébrasement contraignent le compagnon à ficher les gonds dans les joints qui déterminent leur emplacement. C'est donc la position du gond qui dicte celle de la platine. Ensuite, les charnières formant pentures peuvent être placées et les barres positionnées. La penture à charnière qui regroupe les deux systèmes et permet de mouvoir le vantail et le volet n'est donc pas applicable ici. Son usage requiert une pierre tendre, facile à entailler, pour poser des gonds dont les emplacements sont déterminés par le ferrage des châssis (voir étude n°49002 / logis de la région de Bauge<sup>1</sup>).

### Les organes de fermeture

La fermeture des vantaux vitrés est assurée par des targettes dont le pêne coulisse entre deux brides fichées dans le bois. Seule celle du vantail supérieur est conservée. Son bouton est constitué d'un élément simple quadrangulaire et rivé à l'équerre. La gâche du haut est ménagée dans la pierre tandis que celle du bas est en métal et fichée dans un joint.

Pour ce qui concerne les volets, seul un mentonnet est conservé sur le vantail du haut. Une trace équivalente sur celui du bas indique que les volets étaient fermés par des loquets. Leur dessin était sans aucun doute identique à celui du châssis B décrit plus loin.

### Les organes de consolidation

Il est intéressant de noter que les assemblages ne sont pas consolidés par des bandes de fer pourtant d'usage courant.

## La vitrerie

La vitrerie était constituée de panneaux de vitres dont seules des traces de clous et de vergettes en attestent l'emploi.

## La demi-croisée B

Cette demi-croisée est située en façade postérieure et éclaire le premier étage du logis. Seul le châssis du haut est conservé. En bon état, il confirme les dispositions étudiées sur la précédente. Le vantail et le volet sont toutefois fermés ici par des loquets dont la clenche est forgée pour former un renflement permettant leur préhension. Bien que le volet du bas ne soit pas d'origine, il conserve un pêne qui semble correspondre au remploi de la serrurerie initiale.

## Le volet C

Il s'agit d'un volet indépendant ferré sur des pentures et fermé par un loquet. D'une hauteur de 880 mm pour une largeur de 630 mm et une épaisseur de 32 mm, il est fabriqué de la même façon que les autres volets plus minces. On retrouve notamment les barres chevillées et coincées ainsi que les goujons horizontaux de renfort.

## Datation

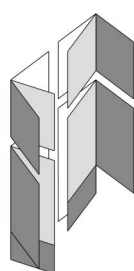
L'édifice est daté de la fin du XVe siècle. L'emploi de vantaux vitrés à panneautage inférieur (soubassement à panneaux embrevés), d'une serrurerie sans platine et surtout de volets à ais minces qui évolueront durant la première moitié du XVIe siècle vers des bâtis assemblés confirme cette datation.

### Situation



### Typologie

Type 4.MM.P.



### Documents annexés

Planche n°1 : Demi-croisée A  
Planche n°2 : Demi-croisée A  
Planche n°3 : Demi-croisée B  
Planche n°4 : Volet C  
Plan n°1 : Demi-croisée A / élévation intérieure  
Plan n°2 : Demi-croisée A / sections horizontales et verticales  
Plan n°3 : Demi-croisées A et B / serrurerie  
Plan n°4 : Demi-croisée B / vantail supérieur (élévation intérieure)  
Plan n°5 : Demi-croisée A / restitution

### Restitution de la clôture

Bien que la demi-croisée A soit très mutilée et amputée d'une partie de ses éléments, il a été possible de restituer son état initial d'après l'ensemble des vestiges. La seule incertitude concerne les petits panneaux du soubassement du vantail vitré du bas. N'ayant laissé aucune trace, on ne peut en définir précisément le dessin. Au regard de la simplicité de l'ouvrage, il s'agissait probablement de panneaux à glace (donc sans décor) légèrement bombés pour les ajuster dans les rainures (panneaux simplement mis au molet). A l'instar des autres études, les panneaux de vitres à losanges proposés ici n'ont qu'une valeur indicative. Ils n'introduisent aucune référence datable et permettent de comprendre le fonctionnement de la clôture de fenêtre.

<sup>1</sup> Au logis de Baugé, le système est composé d'un ensemble de trois éléments comprenant une lame sur laquelle s'articulent un gond, par l'intermédiaire d'un œil, et une bande formant penture, par l'intermédiaire de trois nœuds. Il est utilisé aussi bien sur un volet à bâti et panneaux qui fixe les pentures obligatoirement au droit de ses traverses que sur des volets à lames maintenues par des barres, comme ici. Les pentures sont placées sous chacune des barres. La position du gond est donc déterminée par l'ensemble articulé et ne peut varier que de quelques millimètres au plus. Le système est donc particulièrement contraignant. Il est nécessaire de poser les ferrures sur le châssis pour déterminer l'emplacement des gonds et les sceller dans les ébrasements après avoir entaillé la pierre. De fait, on trouve ces ferrures dans des édifices qui ont tous en commun d'être réalisés en pierre tendre permettant une implantation variable des gonds.